

Au secours des jeunes réfugiés des Grands-Lacs africains

Pour le CEPELE, la région des Grands-Lacs africains est comparable au Proche-Orient. L'instabilité qui y prévaut et le commerce des armes qui en découle fait que les premières victimes des guerres auxquelles on assiste sont particulièrement les enfants et les femmes. Les premiers deviennent facilement orphelins, tandis que les secondes se retrouvent en train de gérer la vie de famille sans aucun moyen à disposition.

Ce début d'année 2026 ne vient pas changer la situation. Malheureusement. En vue de maintenir les structures d'accueil des enfants et des jeunes qu'on accompagne dans la région, les membres du CEPELE continuent de se relayer plusieurs fois par an pour soutenir les équipes d'accueil et d'accompagnement sur place dans la région.

Ce travail qui s'est toujours fait avec nos propres moyens, sans aucune subvention étatique ni d'ONG, dure depuis que certains de nos membres étaient encore jeunes eux-mêmes. C'est donc un travail sisyphéen qui nous occupe et qui a besoin de soutien et des efforts continus.

Selon un rapport récent du Haut-commissariat des Nations-Unies pour les réfugiés (HCR), des milliers de Burundais demeurent exilé.e.x.s dans différents pays de la région des Grands lacs. Les exilés et les structures dédiées à la défense de leurs droits, dénoncent les conditions de vie extrêmement précaires dans lesquelles ils survivent.

Absence du HCR et du PAM

D'après le rapport de 2025 publié par le HCR, 257 893 Burundais étaient réfugiés. On en comptait 103 780 en Tanzanie, 51 595 en République démocratique du Congo (RDC), 50 136 au Rwanda, 42 433 en Ouganda et 9 949 au Kenya.

Binati¹, un réfugié vivant dans le camp de Lusenda, en RDC, se dit, sous couvert d'anonymat, consterné face à cette situation. « La condition humanitaire actuelle des réfugiés burundais en RDC est désastreuse. Aucune assistance ne nous est parvenu depuis l'occupation de certaines provinces congolaises par les rebelles de l'AFC/M23 ». Notre interlocuteur regrette en plus que la dernière aide humanitaire remonte au mois de novembre 2024. Selon lui, le HCR et le PAM sont absents sur le terrain depuis décembre

deux ans. Pour l'accès aux soins de santé, il indique que les structures sanitaires qui accueillent les réfugiés burundais notamment le centre de santé de Lusenda ainsi que l'hôpital général de référence de Nundu sont sans médicaments. « Nous devons nous procurer nous-mêmes les médicaments dans des pharmacies privées», confie-t-il

C'est dans ce climat de désespoir que le CEPELE intervient auprès de 185 enfants : 150 au Burundi, 40 au Rwanda, 70 en RDC, 25 au Kenya et 70 en Ouganda. L'insécurité qui règne en Tanzanie fait que nous accompagnons à distance et au cas par cas des personnes qui nous sollicitent de temps à autre.

Ces 3 dernières années, des tensions géopolitiques dans la région des Grands Lacs ont aggravé la situation des réfugiés. Le HCR alerte sur le manque criant des financements.

Dans son rapport 2025, le HCR, explique que le monde enregistre un nombre² de 123,2 millions de réfugiés et de déplacés intérieurs. Ce nombre record est dû à la persistance des guerres, des persécutions, des violences et des violations des droits humains dans le monde.

Ces réalités n'épargnent pas la région des Grands-Lacs où des centaines de milliers de personnes vivent à l'écart de leurs terres natales, indique Brigitte Mukanga-Eno, représentante du HCR au Burundi qui avance un bilan de plus de 120.000 réfugiés essentiellement composées par les réfugiés congolais.

En dépit de cet afflux élevé des réfugiés congolais, l'assistance humanitaire reste mitigée suite au manque de financements. Dans un de ses communiqués de presse de 2025³, le HCR alertait déjà sur les chutes des financements qui s'observent, mettant en danger la vie des réfugiés congolais sous plusieurs aspects : « Cela met en danger la vie des milliers de personnes et plus particulièrement ceux du tout nouveau camp de Musenyi en province Rutana. Un besoin de 76,5 millions de dollars est nécessaire pour répondre favorablement à cette crise des réfugiés», relève le communiqué.

Inefficacité du soutien à la scolarisation des jeunes et des enfants

Voici quelques chiffres:

Au Burundi, le pays accueille plus de 87 500 réfugiés (principalement de RDC), dont plus de la moitié ont moins de 18 ans. À la fin de l'année scolaire 2023-2024, seulement 57 % des enfants réfugiés avaient accès à l'éducation au Burundi.

Le taux de scolarisation s'effondre au niveau secondaire. Si environ 68 % des réfugiés (au niveau mondial/régional) fréquentent le primaire, seuls 34 % accèdent au secondaire. La réintégration est tout aussi complexe. Au Burundi, seuls 50 % des enfants rapatriés sont réinsérés avec succès à l'école.

Barrières identifiées par des organisations comme le HCR et l'UNESCO ⁴

Infrastructures insuffisantes : Dans les camps de l'est du Burundi (Kavumu, Bwagiriza), les élèves suivent parfois les cours à même le sol ou dans des classes en planches.

Barrières linguistiques : Les systèmes scolaires diffèrent entre les pays d'origine (ex: RDC) et d'accueil (ex: Burundi), rendant l'adaptation difficile.

Conditions socio-économiques : Le manque de moyens pour les fournitures ou les uniformes pousse souvent les familles à privilégier le travail informel pour les enfants.

Sursaturation des classes : L'arrivée massive de réfugiés en Ouganda et au Burundi entraîne des effectifs pléthoriques dans les classes des communautés d'accueil.

L'intervention du CEPELE

Si tous les réfugiés sont confrontés à de nombreuses difficultés, il convient de mettre en évidence celles auxquelles sont confrontées la population féminine.

Les jeunes filles subissent différentes vulnérabilités et difficultés, notamment le mariage et la grossesse précoces, l'éloignement des écoles et la priorité donnée à l'éducation des garçons. Les défis susmentionnés auxquels les jeunes filles peuvent être confrontées les découragent souvent d'accéder à l'éducation ou de la poursuivre. Le CEPELE insiste sur la nécessité de prendre en compte et d'intégrer cet aspect dans la planification de

l'éducation afin de faciliter un accès équitable pour tous les réfugiés. Notre association appelle tous les pays de la région à s'inspirer du modèle zambien. Le pays a institué, depuis des décennies, une politique de réintégration scolaire.

Tout est fait dans ce pays pour que les filles qui tombent enceintes alors qu'elles sont encore à l'école soient autorisées à reprendre leurs études après l'accouchement. Le gouvernement zambien incite ainsi à la réduction de l'écart entre les sexes en matière d'éducation. Il s'est en effet attaqué à l'un des principaux obstacles à l'éducation auxquels de nombreuses filles de la région restent encore confrontées. En Zambie, environ un tiers des femmes zambiennes ont leur premier enfant avant l'âge de 19 ans, ce qui contribuait à réduire le taux d'obtention de diplôme chez les femmes par rapport aux hommes. La politique de réinsertion a établi un processus d'octroi de congé de maternité, afin de faciliter l'obtention d'un diplôme par les étudiantes enceintes.

Pour y accéder, l'étudiante en question, ses parents et le père de l'enfant remplissent un formulaire auprès de son école secondaire. Le document indique la date à laquelle l'étudiante retournera à l'école. Un congé de 6 mois à 2 ans est accordé aux jeunes parents dans le cadre d'une politique générale de réintégration. Celle-ci stipule que l'école accorde aussi au père de l'enfant la même période de congé pour favoriser la prise en charge conjointe de l'enfant. Dans le cadre de ce programme, ils ont la possibilité de changer d'école si nécessaire afin de favoriser la réintégration et la poursuite de la formation.

Afin de combler le vide laissé par les structures gouvernementales et internationales comme l'UNESCO, le CEPELE fait tout son possible pour que de jeunes réfugiés soient intégrés dans les plans sectoriels nationaux ainsi que dans des familles volontaires

- **Soutien technique et formation** : Des formations sont organisées pour les enseignants et des parents disposés (dont certains sont eux-mêmes réfugiés) afin de participer à réintégration scolaire.
- **Appuis matériels** : Nous fournissons chaque année des kits scolaires auprès des jeunes et des enfants démunis

- **Aide à l'alimentation** : Chaque année, un soutien de CHF 20000 est alloué à l'alimentation pour aider les familles à être financièrement autonomes et à nourrir les jeunes et les enfants dont elles s'occupent
- **Encadrement associatif et sportif** : Nous encourageons les jeunes et les enfants qu'on accompagne à développer un esprit associatif. Pour cela, le mouvement scout est un véritable partenaire dans leur intégration et la promotion du lien avec la nature.
- **Les activités génératrices de revenus** : Les familles d'accueil collaborent étroitement avec les jeunes et les enfants pour se prendre en charge et promouvoir le travail dans leur vie quotidienne. N'hésitez pas à acheter nos T-shirts et quelques sacs issus de leur passion pour la couture. Il n'y a pas de prix fixe. Tous nos prix sont libres et conscients et constituent un réel soutien à notre cause

Prévisions

Actuellement, deux projets nous tiennent à cœur :

- 1) Ouverture d'un grand nombre de bibliothèques
- 2) Création de petits centres touristiques cogérés par le mouvement scout.

Nous vous en parlons volontiers si notre cause vous intéresse

¹ Nom d'emprunt. Même chose pour les autres noms des personnes réfugiées que nous utiliserons par la suite

² <https://www.unhcr.org/fr/en-bref/qui-nous-sommes/apercu-statistique>

³ <https://www.unhcr.org/fr/actualites/points-de-presse/le-manque-de-financement-compromet-laide-durgence-aux-refugies>

⁴ <https://www.unesco.org/fr/articles/lunesco-et-le-hcr-lancent-deux-rapports-sur-lintegration-des-refugies-dans-les-systemes-educatifs>